

APPEL À PROJETS 2017

# Innovations sociales & Maladies neurodégénératives et chroniques

Candidatez du  
**16 octobre** au  
**26 novembre 2017** sur  
[appelaprojets.humanis.com](http://appelaprojets.humanis.com)

 Humanis

“ Concrétisons ensemble  
des solutions d’avenir ”



## LE CONTEXTE

Aujourd'hui en France, plus d'un million de personnes sont touchées par une maladie neurodégénérative <sup>1</sup> (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) et au moins 10 millions par une maladie chronique <sup>2</sup> (cancer, diabète, maladies cardiovasculaires...).

Ces chiffres devraient continuer à croître au cours des prochaines années compte tenu du vieillissement de la population. Diagnostiquées à tout âge, ces maladies nécessitent un traitement sur le long terme avec de fortes conséquences sur la vie sociale, familiale ou professionnelle des personnes malades et de leurs aidants.

Vous êtes dirigeant ou porteur de projet dans une association, une structure d'intérêt général, une entreprise, une start-up sociale, un établissement public ou privé ?

Vous développez sur votre territoire de nouvelles solutions d'accompagnement social pour les malades ou des solutions de répit pour les aidants ?

**Humanis peut vous soutenir dans votre initiative !**

Porté par sa mission "d'accompagner les personnes tout au long de leur vie", **Humanis lance un appel à projets pour soutenir des dispositifs innovants qui améliorent la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants.**

## QUELLES SONT LES THÉMATIQUES ?

### Maladies neurodégénératives et chroniques



#### ACTIVITÉ PHYSIQUE

Soutenir la pratique de l'activité physique pour les personnes malades.



#### ISOLEMENT

Prévenir ou rompre l'isolement (social, numérique, géographique,...) des personnes malades.



#### EMPLOI

Accompagner le retour ou le maintien dans l'emploi des personnes malades.



#### RÉPIT HORS DOMICILE

Soutenir les solutions de répit hors du domicile pour les aidants (séjours vacances, séjours de répit...)



#### RÉPIT À DOMICILE

Soutenir les solutions de répit à domicile pour les aidants (baluchonnage...).



## QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout type d'organisme qui porte un projet :

- › Qui s'inscrit dans l'une des 5 thématiques,
- › À destination de salariés en activité ou en arrêt de travail, de personnes sans emploi ou à la retraite, touchées par une maladie neurodégénérative ou chronique, ou de leurs aidants,
- › En phase d'étude, de conception ou de réalisation,
- › Qui présente un intérêt direct à l'échelle d'un territoire.

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Le projet :

- › Apporte une réponse nouvelle à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits (innovation sociale),
- › Apporte une réponse pertinente et de qualité au regard des besoins et objectifs identifiés,
- › Répond à un besoin territorial clairement identifié,
- › Implique la participation et la coopération de différents acteurs du territoire (associations, collectifs, communautés, etc),
- › Apporte une réponse durable au public bénéficiaire identifié,
- › Repose sur un plan de financement clair, réaliste et détaillé,
- › Prévoit un dispositif d'évaluation des réalisations et des bénéfices auprès du public cible.

## + LES CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Une attention particulière sera portée aux projets :

- › Qui impliquent le public cible à l'étude, la conception et/ou la mise en oeuvre du projet,
- › Dont le porteur est expérimenté et est reconnu comme expert,
- › Dont l'impact social est mesuré,
- › Qui reposent sur un mix de financement (fonds privés, fonds publics, autofinancement).



# Humanis,

## Protéger c'est s'engager

Le groupe Humanis est un acteur de référence dans le monde de la protection sociale en France et déploie son expertise en retraite, santé, prévoyance, dépendance et épargne. Paritaire et mutualiste, le groupe Humanis est profondément ancré dans les valeurs de l'économie sociale et entend toujours mieux protéger ses clients, entreprises de toutes tailles et particuliers.

Le groupe Humanis concrétise aussi son engagement auprès des personnes en difficulté au travers d'une politique d'activités sociales dynamique et innovante axée sur des enjeux de société comme le handicap, la perte d'autonomie, l'aide aux aidants, la prévention en entreprise.

### Chiffres clés

- ▶ **700 000** entreprises adhérentes
- ▶ **10 millions** de personnes protégées
- ▶ **2<sup>e</sup> intervenant** en retraite complémentaire Agirc Arrco
- ▶ **2<sup>e</sup> rang** des institutions de prévoyance et **1<sup>er</sup> intervenant** paritaire en épargne salariale.



Candidatez du **16 octobre**  
au **26 novembre 2017** sur  
**appelprojets.humanis.com**

Nous contacter  
**contact-appelprojets@humanis.com**

[humanis.com](http://humanis.com)



**Humanis Retraite Arrco**, Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale, adhérente de l'A.R.R.C.O n°509, Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS. **Humanis Retraite Agirc**, Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale, adhérente de l'A.G.I.R.C n°5, Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS.